



## **Monnaies frappées en CATALOGNE sous LOUIS XIII et LOUIS XIV**

*Exposé fait devant la SSN en 1994  
par Armand Rougerie*

Depuis le 19 Mai 1635, la France est en guerre avec l'Espagne. Cette déclaration de guerre ne fait que confirmer un état latent, la France aidant directement ou indirectement les adversaires de l'Espagne et de ses alliés.

En Catalogne, le Roi d'Espagne Philippe IV délègue un ministre, le Duc D'Olivarès, pour mettre fin aux privilèges qui subsistent encore de son ancienne appartenance au royaume d'Aragon, ce qui déclenche le 7 Juin 1640, le soulèvement de la province ainsi que de la Cerdagne. Richelieu offre l'aide de la France et s'engage à soutenir l'indépendance de la nouvelle Principauté de Catalogne.

Un traité d'alliance perpétuelle fut signé le 16 Décembre 1640 et ratifié par le Roi qui délégua à Barcelone le Comte de la Mothe Houdancourt avec le titre de vice-roi.

Le 23 Janvier 1641, les Cortès de Barcelone déposent le roi d'Espagne et donne à Louis XIII le Comté de Barcelone.

Cependant, la capitale du Roussillon - qui à cette époque fait partie intégrante de la Catalogne - Perpignan résiste toujours et Louis XIII vint en personne assiéger la ville qui se rendit après un siège de 5 mois qui coûta beaucoup de vies, le 9 septembre 1642.

Louis XIII mourut le 14 mai 1643 et le titre de Comte de Barcelone revint à Louis XIV, mais les défaites du Prince de Condé et du Maréchal de Schromberg firent perdre à nos armées tous les avantages qu'elles possédaient en Espagne et il fallut renoncer à presque toutes les conquêtes qui avaient été faites.

Barcelone assiégée par les armées de Don Juan d'Autriche, tombe le 12 octobre 1652 et les Français se retirent de la Catalogne qui revient ainsi dans le royaume d'Espagne. Le traité des Pyrénées, signé le 7 Novembre 1659 dans l'Ile des Faisans, restituait la Catalogne à Philippe IV, mais le Roussillon et une partie de la Cerdagne restèrent définitivement à la France.

Cette période comporte donc deux parties, la principauté de Catalogne qui frappa monnaies en 1641 et 1642, et la souveraineté française sous Louis XIII et Louis XIV dont les frappes se sont échelonnées de 1641 à 1652.

Toutes ces monnaies ont circulé en même temps et par conséquent, si l'attribution est distincte, la destination est confondue. Nous ne traiterons cependant que des frappes au nom de nos rois qui comportent 5 types de monnaies :

- 5 Réaux d'argent (très rares)
- 5 Sols d'argent
- Seizain ou Sizain de cuivre de 6 deniers
- Ardit de cuivre de 3 deniers ou 1/2 seizain
- Denier de cuivre ou menut

Hormis le 1° Seizain à l'effigie de Louis XIII pour la principauté de Catalogne et les pièces de 5 réaux pour le Comté de Barcelone, plusieurs villes ont émis des monnaies locales.

Sous Louis XIII :

- Agramont
- Barcelone
- Bellepuig
- Camprodon
- Cervera de Urgel
- Gérone
- Oliana
- Puigcerda
- Sanahuja
- Solsona
- Tarrega
- Valis
- Vich

et Villafranca del Panadès

Sous Louis XIV

- Agramont
  - Barcelone
  - Puigoerda
- et Vich.

A cette liste, il faut ajouter les monnaies municipales de Perpignan, qui conservent sous Louis XIV les types déjà en usage précédemment, avec ou sans nom de Roi. Il y eu trois émissions par l'atelier de Perpignan :

- 1644 : Doubles Sols, Sol et Menuts de cuivre
- 1646 : Doubles Sols, Sol et Menuts de cuivre
- 1649 : Menuts

Cet atelier cessa de fonctionner le 23 Décembre 1655 pour être réouvert en 1710.

Il faut aussi ajouter la pièce de 10 Réaux frappée pendant le siège de Barcelone (Juillet 1651 au 12 Octobre 1652) qui est donc une monnaie obsidionale et dont le poids d'argent est de 3,3 g. au lieu de 23,20 g. - poids légal.

Enfin le Louis d'Or de 1642 figurant sur certains ouvrages, français ou espagnols, n'a certainement jamais existé et la série écu, 1/2 écu et 1/4 d'écu frappée par la monnaie de Paris est restée à titre d'essai.

Au lieu et place d'un catalogue, nous vous proposons le tableau joint où figurent les frappes des villes suivant la monnaie et l'année. La description se trouve en effet dans tous les bons ouvrages et il me paraît inutile de la répéter.

MONNAIES FRAPPEES EN CATALOGNE SOUS LOUIS XIII ET LOUIS XIV

VILLE	5 REAUX	5 SOLS	SEIZAIN	ARDIT	MENUT
<u>- Principauté de Catalogne</u>			N.D		
<u>- Comté de Barcelone</u>					
<u>sous Louis XIII</u>					
- Agramont					I642
- Barcelone			I642 I643		I642
- Bellepuig			I642		
- Comprodon					I64
- Cervera de U.	I64I I642	I64I			N.D.
- Gérone			I642 I643		
- Oliana					I642
- Puigcerda					I642
- Sanahuja			I64		
- Solsona			I64I		
- Tarrega			I64I		I642
- Valls			I642		
- Vich	I642	I642			I642
- Villafranca del P.			I642		I643
<u>sous Louis XIV</u>					
- Agramont					I643
- Barcelone	I644		I643 I652	I644 I648	I643 I644 I648
- Puigcerda					I644
- Vich					I643 I644 I645 I646
Pour Vich, il a été frappé également pour LOUIS XIII, un demi-réal d'argent, en I642, dont le portrait pourrait être celui du Roi d'Espagne.					